



Réception du courrier de l'ANTS sans la carte grise

Par **Visiteur**, le **14/03/2015** à **13:36**

Bonjour,

J'ai reçu le courrier recommandé de l'ANTS qui était censé contenir ma carte grise, sauf qu'au moment d'ouvrir l'enveloppe, la lettre "ci joint votre certificat d'immatriculation..." s'y trouvait bien mais pas de carte grise !

J'ai contacté l'ANTS qui m'a renvoyé vers la préfecture pour faire une demande de duplicata.

Et là surprise : je dois m'acquitter de 57,50€ pour ce fameux duplicata !

J'ai tout fait dans les règles car je dois partir à l'étranger sous peu et j'ai vraiment besoin de ma carte grise mais y a-t-il un moyen d'obtenir un remboursement de la part de l'ANTS étant donné qu'ils sont fautifs dans l'histoire et que je paye quand même pour leur erreur ?

Merci

Par **moisse**, le **15/03/2015** à **18:34**

Bonjour,

S'agissant d'une administration, passage obligatoire par le tribunal administratif.

Comme vous ne pouvez pas prouver la faute de l'ANTS aucune chance de faire prospérer vos griefs.

Le certificat est parti probablement collé à un autre ou groupé par mégarde, et sauf si son réceptionnaire vous contacte/se manifeste, personne ne saura jamais où est passé ce certificat.

Par **Visiteur**, le **15/03/2015** à **21:31**

Merci pour votre réponse. Pas de quoi devenir ataraxique en ce qui me concerne...